

Contrat Local  
d'Accompagnement à la  
Scolarité

ANNEE 2014 / 2015

## Contexte

Le centre socioculturel a développé l'expérimentation d'un dispositif en s'appuyant sur le cahier des charges à respecter dans le cadre de la mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) d'octobre 2012 à juin 2013.

En septembre 2013, la municipalité a souhaité expérimenter la mise en place des Ateliers Toulous Périscopulaires (ATP). Ce dispositif qui se décompose en deux temps consiste à apporter une aide aux leçons d'une part, et proposer aux enfants des activités culturelles, sportives ou de loisirs, d'autre part. Afin d'éviter un doublon sur ces deux dispositifs, la ville a choisi de suspendre les actions liées à l'accompagnement à la scolarité pendant la phase d'expérimentation des ATP.

Ceci étant, dans la mesure où les objectifs à atteindre ne sont pas de même nature, notamment au regard du cahier des charges du CLAS, à l'occasion d'une réunion technique entre les membres de l'équipe socle du CSC et les élues déléguées, il a été décidé de relancer le premier dispositif pour répondre au mieux aux besoins des élèves en difficultés du centre-ville.

Ainsi, une première démarche partenariale a été entreprise fin 2013 auprès du directeur de l'école Moselly, M. Thoré, pour examiner les conditions de relance du dispositif, avec une réflexion sur l'identification de nouveaux objectifs.

Mr Thoré a informé ses collègues, lors de la réunion du vendredi 18 Novembre 2013, de ce projet pour identifier les élèves susceptibles de bénéficier de cette opération et les inviter à se diriger vers le Centre Social. Il a été procédé à la prise en charge d'un groupe de 10 élèves de tous niveaux dont les besoins étaient considérés comme prioritaires.

Pour l'avenir, il semble souhaitable d'instaurer le principe de rencontres régulières entre les enseignants et l'équipe du Centre Social pour assurer de manière concertée un bon suivi des élèves. L'idée de réunions au sein de l'école avec les familles volontaires pourrait être également retenue.

Suite à l'élaboration d'un document de présentation du dispositif, par l'animateur référent et la CESF, à destination des familles les élèves bénéficiaires sont essentiellement ceux qui ont été orientés par les enseignants.

## Contenu et déroulement

Au préalable, les enseignants ont, en fonction de critères liés au travail scolaire mais aussi au comportement, sélectionné des enfants susceptibles de participer à l'action. Puis, ils nous communiquent les noms afin que l'on débâte et qu'ensemble nous fassions les choix qui nous paraissent les plus pertinents.

Nous contactons ensuite les parents pour leurs expliquer le projet, et les raisons pour lesquelles nous souhaitons la participation de leurs enfants. Bien entendu, nous ferons en sorte de ne pas stigmatiser ni les familles ni les enfants. Nous leurs proposons simplement d'utiliser un outil qui leurs sera utile. Il n'est pas question de nous substituer ni aux parents ni aux enseignants, mais bien d'être complémentaires.

L'équipe pédagogique accueillera les enfants à la sortie de l'école et assurera le transport jusqu'au lieu d'activité (centre socioculturel). Afin de créer une rupture entre la journée de travail de l'enfant et le début des devoirs, le centre socioculturel offre un goûter aux enfants. Celui-ci permettant un temps d'échange, de discussions et de détente avec les accompagnateurs. Ce temps dure environ 15 minutes. Ensuite, les enfants sont invités à sortir leurs affaires et à commencer les devoirs. Si le temps le permet, différentes activités sont ensuite proposées aux enfants. Il s'agit de jeux de sociétés ludiques, permettant à l'enfant d'apprendre tout en jouant. Les parents reviennent chercher leurs enfants à 18h15 ce qui permet aux accompagnateurs de pouvoir les informer de ce qui a été fait et ce qu'il pourrait rester à faire par manque de temps. Ce temps d'échange est important dans le suivi des parents dans la scolarité de leur enfant.

### Ouverture Culturelle

Les ateliers créatifs sont encadrés par l'équipe pédagogique. Ils pourront être aussi encadrés par une plasticienne diplômée des Beaux-Arts. Proposant toute sorte d'atelier développant la créativité de l'enfant, laissant parler son imagination. Sculpture, dessin, peinture, travail de différentes matières et techniques.

### Ressources éducatives et de loisirs de proximité

La ville de Toul propose plusieurs structures adaptées à l'accueil des enfants dans lesquelles il est important qu'ils y prennent leurs repères. Médiathèque, Ludothèque, Musée, la Cyber-base. Les

jeunes seront accompagnés vers celles-ci afin de prendre connaissance de ces structures et se familiariser avec celles-ci pour leur en faciliter l'accès.

Il sera organisé des temps d'ouverture culturelle et de découverte un à deux mercredi après-midi par trimestre. Aussi, à chaque fin de période un moment festif sera organisé, les parents et les enseignants seront conviés.

### **TRAVAIL SUR LA PARENTALITE :**

Nous sommes, avec les enseignants, les partenaires des parents, afin de mener à bien l'apprentissage et l'éducation de leurs enfants. La communication avec les uns et les autres se fait de manière permanente. Bien entendu, nous faisons en sorte de ne pas stigmatiser ni les familles ni les enfants. Nous leurs proposons simplement d'utiliser un outil qui leurs sera utile. Il n'est pas question non plus de nous substituer aux parents mais d'être complémentaires. Nous communiquons en permanence avec eux pour ce qui concerne l'évolution du travail et du comportement de leurs enfants et nous leurs demandons, dans la mesure de leurs possibilités d'agir avec nous quand des difficultés de travail ou de comportement surviennent.

#### **Objectifs généraux :**

- Accompagner des parents dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s),
- Offrir un espace d'information, d'écoute, de dialogue et de médiation,
- Se rapprocher du REAAP, réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.
- Favoriser les relations entre les accompagnateurs, les familles et les écoles.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Rencontrer le(s) parent(s) avec l'enfant :
  - A l'inscription avec contractualisation de l'accompagnement (présentation du dispositif, évaluation des besoins et détermination d'objectifs),
  - En cours d'année scolaire (suivi de l'enfant : progression, objectifs atteints ou non),
  - En fin de parcours (bilan de l'accompagnement).
  
- Possibilité d'impliquer les parents sur les temps de devoir (1 fois par trimestre),
- De les impliquer sur l'ouverture culturelle sur 1 à 2 mercredis après-midi par mois (découverte de métiers, du patrimoine local...),
- Participer au projet de l'école et y impliquer des parents,
- Mobiliser et accompagner les parents sur les actions du REAAP.

La contractualisation a pour objet à clarifier les engagements des accompagnateurs, des parents et des enfants.

Ainsi, les référents et accompagnateurs s'engagent :

- Etre à l'écoute du parent, l'informer et le conseiller en fonction des besoins (aider à la lecture de documents et outils scolaires) et aider à mieux appréhender l'environnement scolaire,
- Créer des temps d'expression (1 fois par trimestre) pour permettre aux parents de se réunir autour de l'accompagnement à la scolarité pour s'aider, confronter les points de vue, faire émerger une demande spécifique,
- Mobiliser et accompagner sur des actions du REAAP,
- Apporter un soutien spécifique et être médiateur entre le(s) parent(s) et le responsable et, ou les enseignants (accompagner le(s) parent(s) lors de rencontre avec l'école),
- Encourager et valoriser l'implication du (des) parent(s) et lui permettre de prendre sa place dans l'accompagnement à la scolarité de l'enfant (réf. : « Accompagnement à la scolarité – Guide pratique Fiches Familiales).

### **Partenariats**

Nous organiserons des rencontres régulières et officielles, avec les enseignants, avec les parents, avec les enseignants et les parents ensemble. Nous mettrons en place des outils de communication, comme un cahier de liaison qui circulera entre l'école et nous, ou encore une fiche individuelle de suivi des enfants qui nous permettra d'évaluer les enfants tout au long de l'année.

Nous travaillerons aussi avec l'existant, c'est-à-dire tous les services, dispositifs et associations concernées par la vie des enfants et de leurs familles.

Une collaboration étroite avec l'association Mosaïque (ville Haute) sera réalisée, leurs expériences, nous permettra d'élaborer une dynamique cohérente sur la collectivité.

Nous nous aiderons du dispositif RRS pour rendre lisible notre action et échanger sur les autres dispositifs existants.

### **Modalités d'évaluations**

Nous construirons des fiches individuelles, où nous mettrons en avant les difficultés principales de chaque enfant. A la fin de chaque trimestre, nous nous réunirons et nous ferons le point des évolutions pour chaque enfant.

Une fois par trimestre, nous nous réunirons avec les enseignants, afin de faire le point et d'échanger pour améliorer notre accueil et nos interventions, si le besoin s'en fait ressentir.

En fin d'année scolaire, nous inviterons les parents et enseignants à venir découvrir le travail réalisé par les enfants.

### **Critères de recrutement des intervenants**

#### **Formation des intervenants**

- ANIMATEUR BAFA ET BPJEPS
- ETUDIANTS NIVEAU BAC MINIMUM
- SERVICES CIVIQUES
- CONTRATS D'AVENIR
- BENEVOLES

#### **Exemple de formation proposée :**

Proposée par les CASNAV-CAREP (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage – centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire).

Cette formation se déroule sur 4 jours, les axes suivants seront abordés :

- Connaître les missions de l'accompagnement scolaire
- Organiser le travail en groupe.
- Les stratégies gagnantes développées chez l'élève.
- Développer une posture aidante.
- Faire face à la lassitude et la démotivation des élèves.
- Mise en place d'un partenariat
- Connaître le système scolaire
- Accueil d'un ENAF (élève nouvellement arrivé en France)
- Découvertes des ateliers et activités possibles.

Il sera envisagé d'autres formations au cours de l'année (gestion de groupe) et des rencontres régulières seront organisées pour échanger sur le travail.

### **Comité de pilotage**

#### **Objectifs :**

Construction du projet en lien avec le projet d'école.

Validation des outils,

Validation des axes de travail

#### **Composition :**

CAF

CG

MOSAÏQUE

RRS

CSC Ville de Toul

Directeur d'école

Période : 2 fois par an

<b>Comité technique</b>
-------------------------

**Objectifs :**

Point de situation,  
Réajustement,  
Evaluation

Education Nationale (enseignants)  
L'association Mosaïque  
CSC

Période des rencontres : 3 fois par an